

Se former au rôle d'administrateur-trice d'une organisation pour y être acteur en équipe (Copie)

Objectifs de la formation

- Mieux se connaître (personne, collectif) au sein d'une équipe (pour favoriser les conditions favorables à sa pérennité) pour créer collectivement une vision de l'organisation et une dynamique, - Comprendre la gouvernance d'une organisation agricole et d

Enjeux

Les agriculteurs(trices) sont amenés dans le cadre de leurs activités agricoles et connexes à travailler de plus en plus en équipe pour participer, s'impliquer et être acteur au sein d'instances agricoles quelle que soit sa nature, afin de promouvoir leurs activités et production, leur métier et de défendre leur vision stratégique, par différentes activités. Afin d'assurer et d'assumer leurs rôles, au sein d'équipe autour d'un projet, les agriculteurs(trices) doivent être capable de connaître leurs institutions (dans un environnement sociétal complexe, en mutation où la place de l'agriculture évolue et demande à être appréciée), d'appréhender leur mode de gouvernance, et d'y trouver leur place en tant qu'acteur que ce soit individuellement et surtout au sein d'un collectif (fonction, missions, tâches, rôles, méthodologie d'évolution du projet...). Les agriculteurs (trices) constitué(e)s en groupe doivent pouvoir également être capable à travers l'acquisition/le renforcement de savoirs, savoir-faire et savoir-être de faire vivre une équipe (dans sa dynamique et autour de la co-construction d'un projet avec sa vision stratégique) au niveau de son organisation (gouvernance...) et de son mode de fonctionnement (règles...), que ce soit en termes de gestion, d'animation en lien avec d'autres instances agricoles/rurales.

Pré-requis

Aucun. Public visé : Tout(e)s exploitant(e)s agricoles, conjoint(e)s d'exploitant(e)s, aides familiaux et cotisant-e-s solidaires de différentes régions de France ayant ou pas encore d'implication dans des organismes du secteur agricole. Salarié(e)s de structures accompagnant les agriculteurs/trices, en binôme dans leurs rôles.

Déroulé

Temps d'inclusion : présentation des stagiaires, inter-connaissance entre eux.
Tour de table de présentation des stagiaires par l'entrée en lien avec la thématique (expériences...) écoute de leurs attentes et synthèse.
Ajustement collectif du contenu des modules de la journée, du cycle pour répondre à la demande des stagiaires et partir sur des besoins identifiés, pour une action participative.
Présentation par binôme (temps deux à deux avec des consignes de présentation). (jeux de présentation, temps de récit).

Un temps de travail sur le travail en groupe et la dynamique d'équipe : temps d'expression et d'analyse. (D'où on vient ? avec quoi on arrive comme représentation du travail collectif ?)
Dégager des ingrédients favorisant le travail du groupe/ freinant le travail du groupe.
Cartographie collective du rôle et des tâches de chacun(e) de l'organe exécutif au sein de la structure.
- Un temps de travail collectif sur le lien entre l'instance exécutive et les autres organes de l'organisation, du réseau (organe décisionnel, administratif...) (expression et début d'analyse).
Groupe de suivi : pour pouvoir réajuster la journée du lendemain si besoin.

La distribution des rôles/tâches au sein de l'équipe exécutive (temps de décision), de l'organe décisionnel, vis à vis de l'équipe administrative et des adhérent(e)s au sein de l'organisation (modalités de fonctionnement).
missions, rôles, mandats de chacun(e) dans : le pilotage d'une structure (orientations, mise en oeuvre opérationnelle), la gestion de salarié(e)s et d'administrateurs, la représentation des structures en interne et en externe (agriculteurs(trices), citoyens, OPA, Collectivités Territoriales...) : quel retour vers les autres décideurs ?
limites et contours de chaque fonction (fiches de poste) interfaces opérationnelles et conditions de réussite (avec examen notamment des rôles d'un bureau, d'un secrétariat, d'un comité, de groupes de travail...)
La notion de "priorité" et les critères de priorisation : les enjeux internes et externes, les opportunités et les menaces de l'environnement. Suite de la démarche de construction d'un projet collectif. La prise de décision collective.
La relation interpersonnelle entre les décideurs-euses : quelques concepts de base : les notions de base en communication interpersonnelle : écoute, reformulation, questionnement, synthèse, paradigmes. Comment bien se dire ce qui ne va pas... et se mettre d'accord sur l'amélioration.
Les ingrédients d'une relation de confiance.
La délégation et le contrôle nécessaire. Echange sur la notion de conflit, sur de quelle manière et dans quelle mesure les prévenir et ou les apaiser dans le cadre d'une communication non violente.

Ce que nous mettons en place pour nourrir cette relation : règles de travail, points réguliers, outils partagés, ...

Enjeux et niveaux de décision, préparer, animer, rendre compte.

Où fait quoi : agriculteurs (trices) en fonction et salarié(e)s d'organisations.

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans_nes adhérent_e_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans_nes non adhérent_e_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

01 43 63 41 50

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.